

Echo d'Iran

Bulletin d'informations sur le mouvement ouvrier en Iran



Mars 2012 N° 14

Iran : Les lourdes peines de prison contre les syndicalistes

Le 22 Novembre 2011 la Cour d'appel de Tabriz a confirmée des peines de prison très lourdes émises contre quatre militants syndicaux de gauche, de cette ville. La sixième chambre de la Cour d'appel de l'Est de la province d'Azerbaïdjan a confirmé les verdicts prononcés contre Shahrokh Zamani, Nima Pouryaghob, Mohammad Jarahi et Sasan Vahebivash.

Le 18 août 2011, la 1^{ère} chambre du tribunal de Tabriz a condamné M. Zamani à 11 ans de prison, M. Pouryaghob à 6 ans de prison, M. Jarahi à 5 ans de prison et M. Vahebivash à 6 mois de prison. Les accusations portées contre ces militants syndicalistes comprenaient les charges de : « la création de groupes d'opposition en vue d'organiser et d'agir contre la sécurité nationale et propagande contre le régime ».

M. Pouryaghob est un étudiant en génie mécanique et Vahebivash est un spécialiste en génie biomédical à l'Université Azad de Tabriz. Zamani est membre du Conseil du Comité de coordination de la création des organisations syndicales, il est également membre de l'Union des peintres. >>>

<<< M. Jarahi est un militant syndicaliste très actif, M. Zamani a été incapable de payer la lourde caution qui lui était demandée, les quatre militants syndicaux sont actuellement en liberté sous caution et surveillée, mais s'attendent à aller en prison très prochainement. Les verdicts émis à l'encontre de ces militants politiques sont sans précédent à Tabriz depuis ces dernières années•.

Libérez les syndicalistes emprisonnés en Iran !



Dans ce numéro :

Lourds peins de prisons contre syndicalistes	1
Iran : Crise au sommet sur fond de crise sociale	2
Expulsions massives des immigrés Afghans en	3
Répression, la vie et les travailleurs iraniens en 2011	4
La Lettre d'un ouvrier de la prison	6
La Lettre de protestation du syndicat CFMEU	7
SYNTRASESH, Syndicat National des	8
La Communiqué d' ITUC CSI IGB	9
Licenciement de 510 ouvriers du complexe	9
Dossier Reza Shahabi	11
La lettre d'organisations syndicales Français à	14
Liste de travailleurs emprisonnés par le régime.....	15
La lettre du Parti Communiste Français à	17
Rassemblement pour quatre salariés de	17
Lettre du Blogger Maleki au procureur général	18
Déclaration publique d'Amnesty International.....	19
Prisonniers politiques en danger imminent.....	24



Publié par : **Solidarité Socialiste avec les travailleurs en Iran**

<http://www.iran-echo.com>

Adresse : **S.S.T.I, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris**

E-mail: sstiran@yahoo.fr

Iran : Crise au sommet sur fond de crise sociale

Il y a environ un an, a été mis en place une réforme des subventions aux produits de première nécessité, dans la droite ligne des dogmes néolibéraux du FMI. Résultat: les prix ont explosé et le niveau de vie des salariés a chuté encore un peu plus.

Ce phénomène ne s'est pas réellement vu atténuée par les tentatives du gouvernement d'Ahmadinéjad d'amortir la chute en étalant sur 5 ans les suppressions des subventions sur l'essence, le gazole, le sucre, le blé, le riz, le lait, l'eau et électricité, ainsi qu'en en distribuant des aides monétaires aux couches les plus défavorisées. Il voulait ainsi éviter des « émeutes de faim » semblables à ce qui s'est passé partout dans le Tiers Monde. Ces aides devaient couvrir de 50 % à 70 % des augmentations des denrées et commodités de bases.

Mais comme prévu, l'inflation galopante n'a fait qu'une bouchée de ces aides, et des centaines des milliers de familles sont passé de pauvreté à misère. Le chômage a en effet continué à grimper, même d'après les chiffres officiels. Depuis 3 ans le gouvernement d'Ahmadinéjad a en effet changé les critères de comptabilisation des chômeurs : désormais quelqu'un qui n'a pas de travail fixe mais qui a travaillé une heure par semaine est considéré comme salarié et pas comme chômeur.

Cependant, même avec cette nouvelle modalité d'évaluation, les chiffres officiels du chômage ont atteint les 14,5 % cet été. Ils se situent en réalité autour de 20-25 %, selon les calculs d'économistes indépendants. Il faut noter que Ahmadinéjad a pratiquement fermé l'office d'Etat des statistiques et interdit à quiconque de publier des chiffres macroéconomiques.

Il faut signaler que tous les économistes néolibéraux iraniens qu'ils soient résidents en Iran ou à l'étranger, ont soutenu cette réforme. De plus, peu après le lancement du programme, le gouvernement iranien a reçu, en août 2011, les félicitations du FMI (à l'instar d'anciens dirigeants qui n'étaient autres que Mubarak et Ben Ali !).

Il faut ajouter à cela l'impact des sanctions unilatérales des États-Unis et de l'Europe qui coupe l'accès du pays au circuit de crédit, et empêche les grandes sociétés industrielles et >>>

<<< agroalimentaires de s'approvisionner en produits semi-finis, pièces détachées nécessaires au fonctionnement de l'outil industriel et autres fournitures industrielles indispensables. Il en résulte un délabrement du tissu économique-industriel, avec une exception pour l'industrie militaire qui, avec un budget dépassant le quart du budget national, ne subit pratiquement aucune restriction.

Une montée des luttes sociales

Comme l'on pouvait s'y attendre, les travailleurs et autres salariés iraniens sont entrés en résistance, et une vague ininterrompue des grèves et protestations secoue le pays. La grande grève des travailleurs de la pétrochimie ne constitue que la partie visible de l'iceberg, perçue à l'extérieur de l'Iran. Les syndicalistes iraniens ont jusqu'à présent payé, et paient toujours un lourd tribut dans ces batailles. Les arrestations de syndicalistes se multiplient et la tactique de harcèlement qui consiste à arrêter un militant et à ne le libérer que contre une caution démesurée, provoque des dommages financiers considérables et rend impossible la vie à leurs familles. Néanmoins, le nombre des grèves et manifestations de protestations n'a jamais été si élevé que ces derniers temps.

Signalons qu'une campagne internationale de soutien est actuellement en cours en faveur du syndicaliste Réza Shahabi, en prison depuis plus de 19 mois. Il a besoin le plus rapidement possible, d'une opération chirurgicale, sous peine de devenir paralysé, ou même de perdre la vie. Une pétition en ligne est notamment disponible sur le site www.amnesty.org.uk

Des tensions importantes au sommet de l'Etat

L'épisode de l'occupation de l'ambassade britannique est révélateur de la profonde division qui, une fois de plus, existe au sommet de la république islamique d'Iran. En réalité, les événements ont infirmé les prédictions de ceux qui clamaient haut et fort « le succès » remporté par le régime islamique dans sa politique d'étouffement du mouvement de protestation post-électoral, en 2009-2010, via une répression farouche et tous azimuts.

Une lutte de pouvoir sans merci est engagée entre différentes factions. (*Lire la suite page 3*)

(Suite de la page 2) **Iran : Crise au sommet sur fond de**

- Le cercle proche de l'ayatollah Ali Khamenei, qui était uni contre le mouvement des réformateurs mené par Moussavi et Karoubi (actuellement en résidence surveillée, et coupés du monde extérieur) a volé en éclats, suite à la politique menée par Ahmadinéjad et de ses proches.

Ce bloc, dit « Principalistes », qui se veut garant des principes fondateurs de la république islamique et surtout du principe du règne absolu du Guide Suprême (Vélayat-é-Faghih) s'est divisé d'abord en deux, puis peu après en plusieurs sous-fractions incapables de former un bloc suffisamment uni en vue des élections législatives de cette année.

Des élections déjà boycottées par la quasi totalité de l'opposition, et même des réformateurs proches de l'ex-président Khatami, même si Khatami lui-même continue d'envoyer des signaux contradictoires et a participé à l'élection.

- Les conflits entre le Majlès, « Parlement Islamique » contrôlé par la fraction dure des menée par Larijani et son frère, chef du pouvoir judiciaire, se multiplient. Et cela, qu'il s'agisse de délibérer sur les nominations des ministres ou de voter les propositions émanant du gouvernement. D'autre part, les arrestations des proches d'Ahmadinéjad sur base de diverses accusations de corruption, fraude fiscale et même d'abus du pouvoir font la une des journaux !

- Paradoxalement, Ahmadinéjad tente jouer le rôle de « réformateur de l'intérieur » et, par ce biais, compte attirer une partie des protestataires légalistes et d'autres tendances proches des revendications du mouvement vert pro-Moussavi. Ses propos sur une « approche iranienne » de la lecture de l'Islam, ou ses diatribes contre ceux qui dérangent la vie privée des « gens ordinaires » vont tous dans ce sens.

Après avoir volé les élections de juin 2009 et écrasé le mouvement de masse avec une brutalité extrême, Ahmadinéjad tente maintenant d'usurper le mouvement de grogne des iraniens contre le système islamique, et compte pour cela sur une partie de l'appareil répressif, des technocrates et les déçus du Mouvement vert. Mais cette démarche n'aura pour conséquence que d'amplifier d'autant plus la crise déjà sérieuse au sommet du pouvoir•

Expulsions massives des immigrés Afghans

Le régime islamique d'Iran a donné trois mois de délais à 900.000 immigrés afghans pour quitter le pays. Les responsables du régime disent que chaque afghan qui quittera volontairement l'Iran recevra 150 dollars de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés et que leurs bagages seront transportés à la frontière afghane.

Les immigrés afghans font partie de ces résidents d'Iran qui y travaillent et y vivent depuis des décennies sans avoir le moindre droit. Systématiquement réprimés par le régime, vivant dans une peur permanente de harcèlement, de fortes condamnations et d'expulsions à cause de l'absence de permis de travail et de séjour, sans avoir le droit de scolariser leurs enfants, sans la moindre sécurité sociale, humiliés par les médias officiels, ceux qui touchent les plus bas salaires et sont exploités brutalement par les employeurs.

Les responsables politiques prétendent que le chômage en Iran sera en forte baisse avec l'expulsion des Afghans. Attribuer la responsabilité de la délinquance et du chômage à des immigrés afghans sans droits est une nouvelle provocation du régime contre eux. Le nationalisme iranien partage avec le régime islamique l'humiliation et les intimidations contre les Afghans.

Il n'est pas nécessaire de préciser qu'un futur encore plus incertain, insécurisant et sombre attend ces personnes si elles sont expulsées vers Afghanistan. La décision du régime iranien de chasser les Afghans, est un crime ignoble contre l'humanité. C'est une des vaines tentatives d'un régime pour échapper à l'encercllement de la colère et de la haine grandissantes de la population•



Répression, la vie et les travailleurs iraniens en 2011

Les travailleurs d'Iran sont les témoins vivants d'une aggravation permanente de leur niveau de vie. En raison de la suppression des subsides sur les produits alimentaires de bases par le gouvernement d'Ahmadi-Néjad, il y a un an, le salaire minimum (équivalent du Smic) (150€) ne suffit même pas de satisfaire les besoins alimentaires de bases. Tous les prix ont augmenté, en particulier ceux de l'électricité, de l'eau, du pain ou du lait, ... les salaires suffisent, à peine, à payer le loyer. Aucun moyen de répondre aux besoins de la famille. Impossible de garantir aux enfants une éducation adéquate et l'accès à la santé et aux soins médicaux sont hors de portée.

Les familles ouvrières souffrent physiquement et psychologiquement et ces maux les poussent parfois vers une vie indigne et inhumaine.

En conséquence, le nombre des délits et la délinquance, les vols, les fraudes, la violence, etc. ont augmenté dans la société et selon les chiffres officiels, les prisons sont pleines. Les chiffres montrent aussi que le sida, les problèmes cardiaques, le cancer, le stress, ont progressé.

En raison des problèmes économique-financiers, l'âge du mariage a reculé et le nombre de divorce est en nette augmentation.

Bref, les conditions de vie des familles de travailleurs ont nettement empiré ces dernières années.

Travailleurs !

Malgré une situation très dégradée, l'Etat capitaliste et les gouvernements consécutifs, suivent la même politique. Ces derniers ont tenté d'imposer comme organe de représentation les institutions jaunes à leur solde, à l'exemple de « La Maison du Travailleur ». Ils ont développé les contrats précaires et instauré le climat policier et sécuritaire dans le milieu du travail. Ils menacent les ouvriers par le licenciement, le gel des salaires et intimide les travailleurs pas la force et la répression.

Malgré la manne pétrolière croissante, les travailleurs n'en profitent pas. En réponse à leurs revendications, le gouvernement aggrave la répression. Les représentants et les militants ouvriers sont arrêtés, « jugés » et emprisonnés. Il veut imposer le silence et la peur pour empêcher les travailleurs de s'organiser et de lutter.

Un petit bilan de la répression contre les travailleurs :

L'arrestation de plus de 100 personnes lors de la célébration du premier mai au Parc Laleh de Téhéran et l'envoi de certains devant les tribunaux ;

L'arrestation des membres du comité de suivi de la création des organisations ouvrière dont Behnam Ebrahim-zadeh qui souffre de gêne du système auditif à qui le pouvoir refuse l'accès aux soins ;

L'arrestation et la condamnation de M. Shahrokh Zamani à 11 ans de prison ainsi que de Mohammad Jarrahi ;

L'arrestation d'ayat Niafar ainsi que de plusieurs membres du Centre de Défense des Travailleurs dont Mrs Saghafi, Akhavan et Raïs Dana ;

Arrestation des membres exécutifs du Syndicat de métallurgie et mécanique ;

L'arrestation, la condamnation et l'emprisonnement des responsables du Syndicat du Sucrierie Haft-Tapeh dont M. Ali Néjati qui souffrent de sérieuses maladies ; *(Lire la suite page 5)*

(Suite de la page 4) **Répression, la vie et les travailleurs iraniens en 2011**

L'arrestation des syndicalistes du Transport de Téhéran (Vahed) dont Mansour Ossalou, Ebrahim Madadi et Reza Shahabi qui est gravement malade ;

La liste des travailleurs persécutés et poursuivis est longue.

De nombreux travailleurs ont été obligés de quitter le pays pour sauver leurs têtes.

Le gouvernement croit pouvoir arrêter la marche des travailleurs et les décourager en généralisant la répression et la persécution des militants ouvriers. Il modifie le code du travail au mépris des intérêts des travailleurs et malgré la richesse du pays, alors que les travailleurs vivent sous le seuil de pauvreté. Le salaire minimal n'existe pas et varie au gré des employeurs.

Les licenciements abusifs ainsi que le non-paiement des salaires se poursuivent.

L'allocation chômage n'existe pas et les travailleurs emprisonnés ne retournent pas au travail.

Le syndicalisme est interdit et les travailleurs n'ont pas le droit d'établir ou de créer leurs organisations autonomes.

Mais, malgré la répression, les travailleurs se battent pour sauvegarder leurs acquis comme c'était le cas à l'usine de Pétrochimie de Tabriz et de Mah-shahr.

Les travailleurs et les couches laborieuses sont conscients que leur unité est la condition préalable pour faire avancer leurs revendications. Ils doivent lutter plus en plus, pour le droit à la création d'organes professionnels indépendants. La sécurité de l'emploi n'est que très instable et le nombre de chômeurs s'accroît régulièrement.

Face à l'unité des Etats capitalistes et de leurs complices ; nous devons renforcer plus en plus nos solidarités et notre unité d'action pour défendre nos intérêts de classe et garantir une vie digne pour nous et nos familles•

Comité de suivi de la création des organisations ouvrières.

2 février 2012

Téhéran

Traduit par : Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran



La lettre d'un ouvrier en prison

Participation à l'élection : Soutine aux ennemies de la liberté !

Depuis 33 ans la République Islamique tente de camoufler ses actes anti humain et anti travailleurs par l'organisation des « élections ». Depuis des années, le régime, à l'aide de ses moyens de propagandes diverses, organise des pseudos élections dont les résultats sont manipulés dès le départ. Son but est de duper les masses, en particulier les travailleurs. Ce régime a toujours présenté une « nomination » comme une « élection ». Et cela a commencé un mois à peine après son arrivé au pouvoir avec son « referendum » qui a mis les masses populaires ainsi que les épris de la liberté devant le fait accompli en posant la question : « Oui ou Non à la République islamique ».



Depuis 33 ans, les élections sont devenues plus en plus scandaleuses. Depuis 33 ans pas une seule élection sans fraudes et ni tromperies même comme celles organisées dans les pays capitalistes. Pendant les premières années, le partage des richesses se faisait également entre les différentes factions au sein du régime. Et dans l'absence de dénonciations, avec le consentement mutuel des deux parties, le régime continuait à duper les gens et sortaient des urnes, les noms auparavant approuvés.

Mais, depuis, le temps a évolué et tous les courants du pouvoir ont perdu leurs capacités. Aujourd'hui, les désignations sont bien dénoncées et le régime ne peut pas continuer sans être mis à mal et sans soulevé le scandale.

Les projets issus de différentes sessions des parlements et des gouvernements successifs ont aggravé les pressions qui étouffent les gens et leurs niveaux de vie s'empirent de jour en jour.

Ces élections n'ont aucun effet positif pour la classe ouvrière ou la population. Par contre, elles sont la preuve des actions anti humaines et anti ouvrières des députés, des gouvernements et de toutes les institutions du pouvoir en utilisant l'élection. En participant aux élections nous nous poignardons dans le dos, nous ne devons pas y participer.

Je demande aux ouvriers, aux jeunes, aux étudiants et à tous ce qui sont conscients de leurs droits, de boycotter cette élection et de persuader les autres compatriotes de ne pas participer à cette mascarade qui est contre les intérêts des travailleurs et des amoureux de la liberté.

En attendant le jour où les prisons disparaîtront, ou tous les hommes seront libres !

Mohammad JARRAHI

27 février 2012

Prison central de Tabriz

Traduit par : Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran

La lettre de protestation du syndicat CFMEU d'Australie

CONSTRUCTION FORESTRY MINING AND ENERGY UNION NEW SOUTH WALES BRANCH



1 March 2012

info@judiciary.ir, dr-ahmadinejad@president.ir; iran@un.int;
ijpr@iranjudiciary.org.
info@dadiran.ir, office@justice.ir, support@irimisa.ir; info@humanrights-iran.ir;
avaei@Dadgostary-tehran.ir;
info@leader.ir
cc: info@workers-iran.org

To Whom It May Concern,

The CFMEU writes to protest the treatment of Labour activists in Iran who are being constantly harassed, sacked and arrested by the Iranian government authorities. The CFMEU has read the details of these latest examples are as follows:

1. Reza Shahabi, treasurer and a board member of the Syndicate of bus workers of Tehran and suburb, has been in custody in the notorious Evin prison for more about 20 months. He was arrested on 12 June 2010 without a charge. After almost a year on 25 May 2011 he was tried in a court in Tehran on charges of "propaganda against the Islamic State" and "conspiracy against National Security". As a result of mistreatment of Shahabi in jail, his health has deteriorated significantly. There is a growing fear that Reza might become paralyzed as a result of his worsening health conditions. Reza is now in a hospital with guards awaiting a major surgery.
2. Mr. Ebrahim Madadi, the Vice-President of Tehran bus workers' Syndicate, has been imprisoned for the past three years. He was released on November 30th, 2011 but unjustifiably rearrested on December 7, 2011. Mr. Madadi suffers from severe eye debility and diabetes.
3. Mr. Behnam Ebrahimzadeh, member of The Committee to Pursue the Establishment of Workers' Organizations, and a Children's Rights advocate, has received five years prison term, by a "Court of Appeals." Mr. Ebrahimzadeh has been incarcerated in Evin prison for about 18 months now, based on false accusations. He has been under immense psychological and physical pressures.
4. On November 12, Mr. Ali Nejati was transferred to Dezful's Fajr prison, based on false charges. Mr. Nejati, a board member of the Haft Tapeh Sugar Cane Workers' Syndicate, had already spent six months in jail based on the same bogus charges. While imprisoned, new charges were brought up against him, and although he was cleared of all charges in the preliminary court proceedings, subsequently he was sentenced to spend another year in prison. Mr. Nejati has been sent to jail while he's suffering from severe heart ailment, recently had a heart operation.

Construction Forestry
Mining and Energy
Union
New South Wales
Branch

Brian Parker
State Secretary
Rita Mallia
State President

12 Railway Street
LIDCOMBE

Locked Bag 1
LIDCOMBE NSW
1825

T: +61(2) 9749 0400
F: +61(2) 9649 7100
W: cfmeunsw.asn.au
E: enquiries@nsw.cfmeu.asn.au

La SYNTRASESH, Syndicat National des Travailleurs des Service de la Santé Humaine de Benin adresse un message de soutien aux camarades syndicalistes de l'Iran emprisonnés

SYNTRASESH

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES SERVICES DE LA SANTE HUMAINE

DU BENIN

03 BP : 932 Cotonou. Tél : 95 86 35 78/97 33 56 18/ 93 80 97 32/97 98 48 69

Enregistré sous n° 2005/0523/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-ASSOC du 12/09/2005

Publié au journal officiel n° 6 du 15 Mars 2006

LE SYNTRASESH

Apporte son total soutien aux camarades syndicalistes de l'Iran emprisonnés ;

Le Syndicat National des Travailleurs des Services de le Santé Humaine (SYNTRASESH) du Bénin se joint à ses pairs de la France à savoir : CFDT ; CGT ; FSU ; Solidaires et UNSA pour interpeler le pouvoir iranien sur la situation du camarade Réza Shahabi, membre de la direction du syndicat Vahed de la régie des transports de Téhéran et banlieue emprisonné.

Le SYNTRASESH :

- Demande la libération immédiate et sans condition du camarade Réza Shahabi dont l'état de santé est dégradant ;
- Exige la libération des autres camarades syndicalistes emprisonnés (E. Madadi ; A. Najati ; B. Ebrahim-Zadeh) ;
- Exige le respect des droits humains et des droits syndicaux ;
- Dénonce la répression organisée par le pouvoir iranien à l'encontre des syndicalistes ;
- Exige le respect des libertés fondamentales

Le Secrétaire Général Adjoint du SYNTRASESH

Marcel Gbéyitin KOUNOUHO

La Communiqué d' ITUC CSI IGB



INTERNATIONAL TRADE UNION CONFEDERATION

8 décembre 2011 :

La CSI est consternée et scandalisée par l'annonce de la nouvelle arrestation, aujourd'hui, d'Ebrahim Madadi, un syndicaliste et camarade courageux du syndicat Vahed de Téhéran, alors qu'il n'avait été libéré que jeudi passé. Le mouvement syndical international avait d'ailleurs salué sa [libération comme un signe positif](#)



La secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow a expliqué que ce geste ne pouvait donc être interprété que comme une décision grossière et cynique des autorités en vue de détourner l'attention des graves violations des droits syndicaux en Iran juste avant la Conférence régionale de l'OIT pour l'Asie/Pacifique qui vient de s'achever à Kyoto.

Il est parfaitement honteux de la part du régime de « jouer » ainsi avec la vie des individus et de leur famille simplement parce qu'ils ont exercé leurs droits humains et syndicaux fondamentaux pour représenter les aspirations légitimes d'autres travailleuses et travailleurs.

Le secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), David Cockroft, a ajouté qu'ils ne savaient pas encore si cette arrestation relevait d'une erreur bureaucratique ou d'une tentative de punition d'Ebrahim, mais que dans tous les cas, cette arrestation allait à l'encontre de ses droits et libertés. « À l'instar de la détention de Reza Shahabi, dont la santé se détériore, c'est une injustice qu'il convient de réparer ».

La CSI continuera de dénoncer les manigances cruelles de voyous peu honorables et discrédités•

Iran : licenciement de 510 ouvriers du complexe Khoram-Abad

Depuis 12 mois, les salariés de l'usine de textile Parsilon (Khoram-Abad, Ouest d'Iran) n'ont pas reçu leur salaire. En raison de cession de paiement, le 20 février 2012 ce complexe industriel vient d'être fermé et 510 ouvriers dont 250 CDI, ont été licenciés. Ils ont manifesté à l'entrée de l'usine contre cette décision et réclament leurs salaires non-payés. Cette usine est le plus grand fabricant du nylon au Moyen-Orient.

Un responsable de la direction du textile d'Etat a expliqué que cette fermeture est due au manque des matières premières et d'argent.

Cette usine peut fonctionner avec 2500 ouvriers•



Pour la défense des droits des travailleurs et des libertés syndicales en Iran

En Iran, les travailleurs sont privés de libertés essentielles :

- le droit de faire grève,
- le droit de manifester,
- le droit de constituer des organisations syndicales.

Accusés d'avoir enfreint ces interdictions, des milliers de salariés sont arrêtés, et nombre d'entre eux sont jetés en prison.

La CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA organisent une réunion
Publique

Vendredi 16 mars 2012, de 18h à 21h

Bourse de travail, salle Croizat

3, rue du château d'eau - 75010 Paris (métro République)

Le but de cette soirée est de mieux connaître la situation sur place, à partir de témoignages provenant d'Iran, ainsi qu'en donnant la parole à des militants du monde du travail iranien.

Elle permettra également d'exprimer la solidarité des syndicalistes français.

CFDT : Philippe Réau preau@cfdt.fr + 33 1 42 03 81 74

CGT : Jean-François Courbe jf.courbe@cgt.fr + 33 6 76 49 00 17

FSU : Dominique Gianotti dominique.gianotti@fsu.fr + 33 6 84 23 25 68

Solidaires : Alain Baron contact@solidaires.org + 33 1 58 39 30 20

UNSA : Saïd Darwane darwane@unsa.org + 33 6 71 85 16 65



La création du comité de défense de Réza Shahabi

**Une copie aux travailleurs
Une copie aux organisations syndicales
Une copie aux médias et responsables judiciaires
Les travailleurs, le peuple et les consciences éveillées,**



Réza Shahabi , travailleur et membre du conseil du syndicat Vahed des conducteurs des bus de Téhéran, est emprisonné depuis le 12 juin 2010. Cela fait 19 mois qu'il est en prison pour avoir défendu les intérêts des travailleurs.

Réza a des sérieux problèmes de santé. Il souffre de l'insuffisance rénale, et quatre vertèbres de son dos se sont détériorées. Et tout son côté gauche pourrait devenir paralysé selon les médecins. A plusieurs reprises, il est transféré de la prison à l'hôpital.

Pendant ces 19 mois, les membres de sa famille et ses enfants étaient dans une situation difficile à plusieurs égards. Nous avons essayé par tous les moyens de contacter et interpeller les responsables et les autorités judiciaires, mais en vain. Pour protester les conditions de sa détention, Réza a entamé une grève de la faim depuis 22 novembre et actuellement, sa vie est en danger.

Réza croyait et croit que les travailleurs ne doivent compter que sur les soutiens des autres travailleurs.

Nous, les membres de sa famille en soutenant Réza Shahabi et ses idéaux, avons besoin des travailleurs et des organisations syndicales et nous souhaitons tous ensemble, demander la libération immédiat et sans condition de Réza Shahabi .

Par la présente, nous annonçons la création d'un comité de défense de Réza Shahabi et nous demandons à tous ceux qui souhaitent devenir membre de ce comité et à toutes les personnes qui souhaite apporter leur soutien à ce comité, contacter les adresses ci-dessous :

k.d.shahabi@gmail.com
k-d-shahabi.blogspot.com

3 décembre 2011

Shirin Shahabi- Mohammad amin Shahabi- Robabeh Rézaï- Maryam Ghasemloo-Nader Naderi-
Hamid Rezaï- Zahra Shahabi- Bahmin Shahabi- Mehdi Shahabi- Asgar Shahabi- Ghasem
Shahabi

Communiqué N° 2 du comité de défense de Réza Shahabi

Depuis 15 jours, Réza Shahabi a entamé une grève de la faim. Ce travailleur et militant syndicaliste est détenu dans la section 209 de la prison d'Evin. Nous n'avons pas beaucoup d'information sur sa situation.

La dernière fois qu'on a entendu la voix de Réza ; c'était le dimanche 4 décembre, il avait une voix tremblante qui révélait sa très mauvaise santé. Réza pourrait devenir paralysé (selon les médecins). On ne sait pas encore s'il a été transféré à l'hôpital ou pas ?

Le procureur de Téhéran a envoyé à la prison la confirmation du médecin légiste selon lequel Réza Shahabi aie besoin, le plus rapidement possible, d'une opération chirurgicale.

Le dimanche, pendant que Réza était en train de parler avec sa femme et ses enfants, alors que chaque prisonnier a droit de parler au téléphone un temps réglementé, Réza a été contraint de finir rapidement sa conversation. Il subit apparemment beaucoup de pression par des gardiens de la prison.

La famille de Réza n'a pas droit de visite régulière pour des diverses raisons notamment son état de santé(d'après les agents de la prison). Shahabi est un travailleur et le militant syndicaliste, Cela fait 19 mois qu'il est en prison, pour avoir défendu les intérêts des travailleurs. Et actuellement il risque de devenir paralysé et sa vie est en danger.

Le comité de défense de Réza Shahabi remercie toutes les organisations et toutes les personnes qui sont membre du comité ou ont apporté leurs soutiens. Ce comité appelle à une action immédiate et il demande la libération immédiate et inconditionnelle de R.Shahabi.

Le 7 décembre 2011

Communiqué N° 3 du comité de défense de Réza Shahab i

Le jeudi 8 décembre, à la suite des efforts et l'insistance de l'épouse de Réza Shahabi, les responsables de la prison ont accepté d'accorder un droit de visite. Les gardiens de la section 209 ont amené Réza au parloir. Il a tellement affaibli qu'il avait besoin d'être accompagné. Il marchait avec difficulté et arrivait difficilement à parler.

Nous avons déjà remarqué à plusieurs reprises que Réza Shahabi a des sérieux problèmes de santé, il pourrait à tout moment devenir paralysé si on ne l'opère pas d'urgence.

A noter que selon les gardiens, les responsables de la prison ont à leur possession la lettre de procureur de Téhéran dans laquelle le médecin légiste a certifié l'état de santé de R.Shahabi et la nécessité d'une opération chirurgicale.

Alors que la vie de Réza est en danger, nous ne savons pas s'il a été transféré à l'hôpital ou pas ? On a appris également que le procès de R.Shahabi aurait lieu au mois de janvier. Le 25 mai dernier R.Shahabi a eu un procès sans être condamné, pourtant, il est resté en prison !!

Il n'y aucune accusation contre lui, Réza n'a rien fait d'illégale. Le comité de défense de Réza Shahabi demande la libération immédiate et inconditionnelle de Shahabi.

Compte tenu de la santé de Réza, les responsables judiciaires doivent le libérer le plus rapidement possible . Cela fait 19 jours que Réza a commencé une grève de la faim malgré ses sérieux problèmes de santé. Sa vie a été mise en danger à cause de manque des soins. Nous condamnons fermement son maintien en détention, Et nous demandons à tous et à toutes de doubler leur effort pour exiger la libération de Shahabi•

10 décembre

Communiqué N° 4 du comité de défense de Réza Shahabi

Le jeudi 8 décembre 2011, à la suite des efforts et l'insistance de l'épouse de Réza Shahabi, les responsables de la prison ont accepté d'accorder un droit de visite. Les gardiens de la section 209 ont amené Réza au parloir. Il a tellement affaibli qu'il avait besoin d'être accompagné. Il marchait avec difficulté et arrivait difficilement à parler.

Le dimanche 11 décembre, Au lieu de transférer Réza Shahabi à l'hôpital, il a été amené à la section n°350 de la prison d'Evin sous l'ordre du directeur de la prison. Cette nouvelle a été donnée par Réza au cours d'une conversation téléphonique avec sa famille. Il a ajouté que «le personnel pénitentiaire a tenté de justifier leur action en expliquant que, puisque la tension artérielle de Reza est faible, il n'a pas besoin d'être hospitalisé et peut retourner en prison, ce qui est contraire à l'ordonnance du juge qui a été transmise le dimanche dernier aux responsables de la section n°209 ; suite aux efforts persistants de la famille Shahabi.

Selon certaines responsables de la prison, Reza devait être transporté à l'hôpital pour un traitement immédiat le samedi dernier, mais au contraire, il a été amené à la section n°350 de la prison. Sans le traitement médical approprié, Reza risquerait de devenir paralysé et même de perdre sa vie. Trois semaines après sa grève de la faim, son état de santé est plus en plus inquiétante.

Nous condamnons le maintien en détention de Shahabi, et nous insistons sur notre demande du transfert immédiat de Réza à l'hôpital pour des traitements médicaux essentiels et urgents.

Nous tenons le personnel pénitentiaire directement responsable pour tous dommages médicaux et physiques causés sur Réza, en refusant de le transférer à l'hôpital et le privant d'un traitement médical approprié, qui exigent les droits humains fondamentaux.

Le 11 décembre 2011

Communiqué n° 10 du comité de défense de Réza Shaha bi

L'après-midi du jeudi 22 décembre 2011, Reza Shahabi a accepté de prendre en considération la demande d'une pléthore de travailleurs, de militants ouvriers, de structures syndicales et de diverses organisations parvenue au Comité du soutien, en annonçant le 22 décembre à 17 h, qu'il suspendait sa grève de la faim.

Reza a annoncé qu'il répondait ainsi aux sollicitations de tous ceux qui l'avaient soutenu en envoyant des messages de solidarité, et lui avaient demandé, par le biais du Comité du soutien, de la suspendre.

Il a déclaré aujourd'hui : "Bien que je voulais poursuivre ma grève de la faim jusqu'à la mort, mais suite à toutes vos demandes, j'ai décidé d'y mettre un terme. Ayant à choisir entre, d'une part mon choix initial, et d'autre part celui fait par le mouvement ouvrier et tous ceux qui m'ont apporté leur soutien, j'ai changé d'avis et accepté leur point de vue.

Le médecin de Reza a annoncé que son état de santé était critique et qu'en plus de son extrême faiblesse, il souffrait également d'une grave anémie.

Les membres de la famille Shahabi ont déclaré qu'il était nécessaire, après 20 mois de d'incertitudes, de pressions physiques et psychologiques, que les autorités judiciaires agissent immédiatement et libèrent le prisonnier Reza Shahabi.

Le Comité de soutien à Reza Shahabi s'inquiète du caractère critique de sa situation et veut accélérer la guérison. Il demande aux autorités judiciaires la libération sans condition du travailleur emprisonné •

Le 22 décembre 2011

La lettre d'organisations syndicales Français à l'autorité iranienne



Paris, le 20 décembre 2011

Son Excellence Sadegh Larijani,
 Chef de la magistrature
 Téhéran
 République islamique d'Iran

Objet : détention de Réza Shahabi
 et demande de transfert dans un hôpital civil hors du milieu carcéral.

Votre Excellence,

Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA, attirent votre attention sur la situation de Réza Shahabi, membre de la direction du syndicat Vahed de la régie des transports de Téhéran et banlieue, emprisonné depuis 19 mois.

Il a été arrêté le 12 juin 2011 sans qu'aucun délit ne lui soit reproché. Réza Shahabi est un militant syndicaliste qui défend les intérêts des travailleurs. Il a comparu le 25 mai dernier devant le « Tribunal révolutionnaire ». Lui et son avocat ont apporté devant la Cour des preuves que son action n'avait rien d'illégal.

Réza Shahabi souffre de plusieurs problèmes de santé (insuffisance rénale et une arthrose sévère du fait de la détérioration de quatre vertèbres). Depuis plusieurs mois, sa santé s'est aggravée et il court le risque en l'absence de soins de rester paralysé. Il doit donc, le plus rapidement possible, être transféré dans un hôpital hors du milieu carcéral.

Malgré ses problèmes de santé, Réza Shahabi a entamé depuis le 22 novembre une grève de faim qui met sa vie en danger.

Nous tenons à vous rappeler qu'en tant que représentant du pouvoir judiciaire de la République islamique d'Iran vous êtes responsable de la santé et de la vie de M. Shahabi.

La détention de M. Shahabi est en violation des droits humains et syndicaux fondamentaux. A ce titre nous vous demandons sa libération immédiate.

De plus en raison de la violation des mêmes droits, nous exigeons, la libération des autres syndicalistes emprisonnés en Iran, dont Ebrahim Madadi du même syndicat Vahed, Ali Nejati, du syndicat de Sucrerie Haft-Tapeh, Behnam Ebrahim-zadeh...

Veuillez, Votre excellence, recevoir nos salutations respectueuses•

CFDT : Philippe Réau preau@cfdt.fr + 33 1 42 03 81 74
 CGT : Jean-François Courbe jf.courbe@cgt.fr + 33 6 76 49 00 17
 FSU : Dominique Giannotti dominique.giannotti@fsu.fr + 33 6 84 23 25 68
 Solidaires : Alain Baron contact@solidaires.org + 33 1 58 39 30 20
 UNSA : Saïd Darwane darwane@unsa.org + 33 6 71 85 16 65

Liste de travailleurs emprisonnés par le régime Iranien

Inutile de dire que cette liste, due au manque d'information, n'est pas exhaustive.

Nom	Profession	Accusation	Date, condamnation
Behnam EBRAHIM-ZADEH	Travailleur	Militantisme	2010, 20 ans
Reza CHAHABI	Conducteur de bus	Trésorier du syndicat VAHED ¹	Depuis 2010, sans procès
Mansour OSSALOU ²	Conducteur de bus	Atteinte à la sécurité d'Etat	2006, 5 ans
Ebrahim MADADI	Conducteur de bus	Vice président du syndicat VAHED	2008, 4 ans
Ali NEJATI	Travailleur	Président du syndicat Haft-Tapeh	2008, 6 mois + interdiction de travailler
Salam GHADERI	Militant	Membre d'ORG1 ³ Manifester au 1 ^{er} mai	2008, 4 ans
Chis AMANI	Travailleur	Manifester au 1 ^{er} mai	2010, 2 ans
Khossro BOOKANI	Militant	Membre d'ORG1	2009, 2 ans
Mahmoud SALEHI	Travailleur	Membre d'ORG1	2008, 2 ans + 2 mois
Afchin CHAMS	Militant	Membre d'ORG1	2008, 1 An
Reza RAKHCHAN	Travailleur	président du syndicat Haft-Tapeh	2011, 6 mois
Ferydoon NIKOO-FARD	Travailleur	Militant du syndicat Haft-Tapeh	2011, 6 mois
Ghorban ALI-POUR	Travailleur	Militant du syndicat Haft-Tapeh	2011, 6 mois
Mohamd HEIDARI-MEHR	Travailleur	Militant du syndicat Haft-Tapeh	2011, 6 mois
Jalil AHMADI	Travailleur	Militant du syndicat Haft-Tapeh	2011, 6 mois
Afchin NADIMI	Militant	Membre d'ORG1 Manifester au 1 ^{er} mai	2011, 4 mois
Behrouz NASROLAHI	Travailleur	Militantisme	2009, 3 mois
Mohamad ABDI-POUR	Travailleur	Membre d'ORG1	2006, 2 mois
Jalal HOSSEINI	Militant	Membre d'ORG1	2005, 2 mois
Mohssen HAKIMI	Militant	Membre d'ORG1	2005, 2 mois
Vaffa GHADERI	Travailleur	Membre d'ORG1	2010, 2 mois
Sadigh SOBHANI	Travailleur	Membre d'ORG1	2010, 2008 + amande
Habibolah KALKANI	Travailleur	Manifester au 1 ^{er} mai	2008, 1 mois + 80 coups de fouet
Sadigh AMJADI	Travailleur	Membre d'ORG1	2010, 2 mois + 80 coups de fouet + amande

¹VAHED = Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus Vahed de Téhéran et Banlieue

²M. Ossalou, Président du VAHED, a été libéré le 2 juin pour 4 jours, pour subir un traitement médical

³ORG1= Comité de coordination d'aide à l'organisation indépendante des travailleurs

Liste de travailleurs emprisonnés par le régime Iranien

Nom	Profession	Accusation	Date, condamnation
Sadigh KARIMIAN	Travailleur	Manifester au 1 ^{er} mai	2010, 3 mois
Faras JALILIAN	Travailleur	Manifester au 1 ^{er} mai	2009, 3 mois + 80 coups de fouet + amande
Khaled HOSSEINI	Militant	Membre d'ORG1 1 ^{er} mai	2010, 2 mois Procès en cours
Ghaleb HOSSEINI	Travailleur	Membre d'ORG1 Manifester au 1 ^{er} mai	2008, 2 mois + 80 coups de fouet 2010, 1 mois Procès en cours
Yadolah GHOTBI	Travailleur	Membre d'ORG1 Manifester au 1 ^{er} mai	2010, 2 mois Procès en cours
Chiva KHEIR-ABADI	Militante	Membre d'ORG1 Manifester au 1 ^{er} mai	2008, 50 coups de fouet
SOUSSAN RAZAZANI	Militante	Manifester au 1 ^{er} mai	2010, 70 coups de fouet
Charif SAED-NIA	Travailleur	Membre d'ORG2	2009, 4 mois
Abdolah KHANI	Travailleur	Membre d'ORG1 Manifester au 1 ^{er} mai	2008, 4 mois + 50 coups de fouet
Gholam-hossein GHOLAM-HOSSEINI	Conducteur de bus	Membre de syndicat Vahed Manifester au 1 ^{er} mai	2010, 30 million tomans de caution, Procès en cours
Omar ESMAIL-POUR	Militant	Membre d'ORG1 Manifester au 1 ^{er} mai	2010, 30 million tomans de caution, Procès en cours
Kaveh GOL-MOHAMADI	Militant	Membre d'ORG1 Manifester au 1 ^{er} mai	2010, 6 mois
Ali AKHAVAN	Militant	Membre d'ORG1 Manifester au 1 ^{er} mai	2010, 30 million tomans de caution, Procès en cours
Mohamad ACHRAFI	Militant	Membre d'ORG1 Manifester au 1 ^{er} mai	2010, 2 mois, réfugié en Turquie
Sasan VAHEBIVASH	Militant	Atteinte à la sécurité d'Etat	2012, 6 mois
Nima POURYGHOB	Militant		2012, 6 ans
Shahrokh ZAMANI	Militant	Membre d'ORG2	2012, Procès en cours
Shith AMANI	Militant	Atteinte à la sécurité d'Etat	2012, 11 ans
Mohamad JARAHI	Militant	Atteinte à la sécurité d'Etat	2012, 5 ans

ORG2= Syndicat Libre de Travailleurs

Rassemblement pour quatre salariés de Schlumberger- Egypte licenciés pour activité syndicale

4 travailleurs égyptiens employés par Schlumberger-Egypte ont été licenciés pour avoir voulu créer un syndicat indépendant après la chute de Moubarak.

A l'appel du comité Egypte-Solidarité, un rassemblement d'une cinquantaine de personnes a eu lieu vendredi 17 février devant le siège social parisien du groupe Schlumberger à Paris. Elles exigeaient la réintégration de quatre salariés licenciés pour avoir voulu construire une organisation syndicale dans la filiale égyptienne.



Un nombre légèrement inférieur de policiers en tenue et en civil étaient également sur place. Une délégation a été reçue par messieurs Pascal Permetta, directeur pour la France, Steve Wittaker, directeur de la communication.

Ils avaient notamment répondu à cet appel l'Union syndicale Solidaires, Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (SSTI), Alliance Internationale en Défense des travailleurs en Iran, ATTAC, NPA, PCF•

Vive La solidarité internationale!

La lettre du Parti Communiste Français à l'ambassadeur d'Iran à Paris



« Sakineh ne doit pas être exécutée » : Pierre Laurent écrit

Le courrier de Pierre Laurent, Secrétaire national du PCF a adressé ce jour à Seyed Mehdi Miraboutalebi, ambassadeur de la République islamique d'Iran, à propos de Sakineh Mohammadi Ashtiani, cette femme iranienne condamnée à mort dans son pays.

« Je me suis adressé à vous le 3 novembre 2010 afin de vous faire part de l'indignation suscitée par la menace de condamnation à mort qui pesait sur Madame Sakineh Mohammadi Ashtiani. Une condamnation prononcée alors même que des doutes entachaient déjà les circonstances judiciaires de cette douloureuse affaire.



J'avais souligné avec force que les autorités iraniennes doivent renoncer à cette exécution. Aujourd'hui, des informations convergentes prolongent sérieusement notre inquiétude: Madame Sakineh Mohammadi Ashtiani ne serait plus menacée de lapidation mais... de pendaison.

Je tiens à vous faire part, Monsieur l'Ambassadeur, de ma consternation devant de telles informations. Madame Sakineh Mohammadi Ashtiani ne doit pas être exécutée. Je vous demande une nouvelle fois de transmettre cette exhortation aux autorités de votre pays.

La peine de mort, quelles que soient les formes qu'elle peut prendre, est inacceptable. L'Iran se grandirait en abandonnant cette pratique inhumaine et en respectant la dignité et les droits des femmes » •

La lettre du Blogger Hossein Maleki adressée au procureur général pour annoncer sa grève de la faim

A Monsieur Djafari Dowlatabadi, procureur général de Téhéran, mes salutations et mes respects

Je suis Seyyed Hossein Ronaghi Maleki, fils de Seyyed Ahmad, né le 5 juillet 1985. Dans le passé, j'ai informé votre excellence dans plusieurs courriers de différents problèmes, mes problèmes rénaux, les procédures d'interrogatoires et l'énoncé des verdicts, l'absence de défenseurs lors du verdict en première instance, la situation de la prison et des prisonniers affligés de diverses maladies, le flou du statut des prisonniers et la pression accrue sur les prisonniers et leurs familles, les arrestations, l'emprisonnement à l'isolement et les lois de ce pays qui ne sont pas respectées ni mises en place.



Aujourd'hui, n'ayant vu aucune solution mise en œuvre pour résoudre ces problèmes, j'ai décidé de poursuivre mes protestations différemment.

Monsieur le procureur,

A la veille du début de ma deuxième année d'incarcération (12 décembre 2009), pour protester contre le refus de m'accorder une liberté provisoire pour raisons médicales pour que je puisse me soigner les reins, contre le refus d'accorder une liberté provisoire pour raisons médicales à des prisonniers qui en ont besoin comme le **docteur Maasoum Fardis**, contre les arrestations et les pressions sur les militants des droits humains comme **Rojine Mohammadi**, contre la situation déplorable des familles des prisonniers politiques et pour soutenir le syndicaliste **Reza Shahabi** qui fait une grève de la faim pour protester comme le flou de son statut en prison et enfin pour protester contre les violations généralisées des droits humains des prisonniers politiques, j'ai commencé une grève de la faim au soir du vendredi 9 décembre 2011.

Monsieur le procureur,

J'ai gardé le silence deux ans en prison, mais aujourd'hui, devant mon état de santé dramatique, devant la santé précaire de **Reza Sahabi**, du **docteur Maasoum Fardis** et d'autres prisonniers politiques, je me dois de vous dire que nous ne devrions plus rester coi devant la situation déplorable des prisonniers et la violation de leurs droits humains.

En tout cas, ma santé court un grand risque en raison des mauvaises conditions carcérales et de mon incarcération même. Je vais donc maintenant avoir recours à la grève de la faim qui est la seule choix offerte aux prisonniers politiques pour faire respecter leurs droits.

Je vous informe donc, vous et tous les autres, que c'est la méthode que j'ai choisie pour protester contre la situation décrite ci-dessus et pour vous informer, vous et tous les autres, des conditions déplorables des prisonniers politiques ; je vous informe en sus que je suis prêt à en payer le prix.

Même si ce prix, c'est ma vie.

Je vous prie de croire, Monsieur le procureur général, mes salutations respectueuses•

Seyyed Hossein Ronaghi Maleki,

Le 12 décembre 2011,

prison d'Evine, bloc 350

Déclaration publique d'Amnesty International

31 janvier 2012
 AILRC-FR
 Index AI : MDE 13/004/2012

Iran. Vague d'arrestations en amont des élections législatives

Amnesty International craint que la vague actuelle d'arrestations de professionnels des médias et de blogueurs n'ait pour but de limiter la liberté d'expression en prévision des élections législatives devant se tenir en Iran le 2 mars 2012.

Ces arrestations indiquent que les autorités iraniennes choisissent une nouvelle fois de restreindre la liberté d'expression et d'association afin, semble-t-il, de troubler le débat public et de prévenir toute critique potentielle du bilan des autorités dans divers domaines, dont les droits humains et les performances économiques, en amont de l'ouverture de la campagne électorale.

Amnesty International exhorte les autorités à libérer toutes les personnes appréhendées ces dernières semaines, à moins qu'elles ne soient inculpées dans les meilleurs délais d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugées conformément aux normes internationales d'équité des procès.

L'organisation estime que la justice iranienne doit clairement indiquer qu'en Iran tout un chacun a le droit d'exprimer librement ses opinions, notamment en ce qui concerne les élections qui s'annoncent, et que les restrictions et arrestations de ce type bafouent les obligations internationales de l'Iran en matière de droits humains, notamment en ce qui concerne l'exercice pacifique des droits à la liberté d'expression, d'association ou de réunion.

Le 8 janvier 2012, Heydar Moslehi, le ministre du Renseignement, a annoncé que les autorités avaient appréhendé plusieurs « perturbateurs d'élections » à Téhéran, qu'il a accusés « d'essayer de mener à bien des complots américains contre le neuvième processus électoral parlementaire par le biais de réseaux virtuels et sociaux ».

Amnesty International a reçu des informations sur les personnes suivantes, qui auraient été arrêtées ces dernières semaines :

- **Esmail Jafari**, journaliste et blogueur spécialisé dans les relations du travail et les droits humains, est l'auteur du blog *Rah-e Mardom* (<http://motomaden.blogfa.com/Profile/>). Les autorités l'ont arrêté le 28 décembre 2011 à Bushehr, dans le sud-ouest de l'Iran, afin qu'il entame sa peine de huit mois de prison, prononcée en mars 2009 après qu'il eut été déclaré coupable d'avoir « porté atteinte à la sécurité nationale » ; Amnesty International n'en sait pas plus.

- **Fatemeh Kheradmand**, auteure s'intéressant aux questions sociales ; **Ehsan Houshmand (ou Houshmandzadeh)**, sociologue et membre de la minorité kurde d'Iran, qui a écrit au sujet des minorités ethniques d'Iran ; et l'ancien prisonnier d'opinion **Saeed Madani**, sociologue et militant politique proche de *Melii Mazhabi* (Alliance nationale religieuse), ont été appréhendés séparément le 7 janvier 2012 par des hommes en civil disant appartenir aux forces de sécurité. (*Lire la suite page 9*)

(Suite de la page 8) **Déclaration publique d'Amnesty International**

• **Mehdi Khazali**, fils de l'ayatollah Abolghasem Khazali, membre du Conseil des gardiens, aurait été appréhendé le 9 janvier 2012. Éditeur, il est également l'auteur du blog *Baran* (<http://www.drkhazali.com/>). Il a par le passé été arrêté trois fois en raison de critiques à l'égard du gouvernement. Il aurait été blessé lors de sa dernière arrestation en date.

• **Parastou Dokouhaki**, chercheuse sur des questions sociales et culturelles, militante en faveur des droits des femmes et blogueuse sur *Zan-nevesht*, a été arrêtée le 15 janvier 2012. Précédemment journaliste, elle travaillait pour l'influent magazine *Zanan* (femmes), désormais interdit.

Le 17 janvier 2012, • **Peyman Pakmehr**, rédacteur en chef du site Internet *Tabriz News*, a été appréhendé par des représentants locaux du ministère du Renseignement dans la ville de Tabriz (nord-ouest du pays), puis transféré à la prison d'Evin, à Téhéran. Il a été libéré sous caution au bout d'environ une semaine, après avoir été semble-t-il inculpé de « propagande contre le régime ».

• **Marzieh Rasouli**, journaliste, a été arrêtée à la suite d'une perquisition à son domicile le 17 janvier 2012. Des membres de sa famille auraient déclaré que des fonctionnaires l'ont interpellée pour avoir « porté atteinte à la sécurité nationale » sans préciser ce qui lui était reproché. Les domaines de prédilection de Marzieh Rasouli sont la musique et le monde de l'édition ; elle aurait précédemment travaillé pour les quotidiens *Shargh* et *Etemad*. Elle est semble-t-il détenue à la section 2A de la prison d'Evin.

Le journaliste • **Sahamoddin Bourghani** a été arrêté le 18 janvier 2012. Il écrit pour le site Internet d'information *Irdiplomacy*. Il serait lui aussi incarcéré à la section 2A de la prison d'Evin.

L'ancien leader étudiant et journaliste • **Said Razavi Faghih** a été arrêté vers le 17 ou le 18 janvier 2012 à l'aéroport international de Téhéran à son retour de Paris, et serait détenu à la prison d'Evin.

Le journaliste • **Shahram Manouchehri** aurait été appréhendé le 19 janvier 2012 par des fonctionnaires qui ont fouillé son logement et confisqué certaines de ses affaires, et l'ont transféré dans un lieu indéterminé.

Le 20 janvier 2012, certaines informations ont indiqué que • **Mohammad Solimaninia** (ou Solimani Nia) avait été arrêté 10 jours plus tôt à Karaj, après avoir été convoqué par la police. Ce traducteur est à la tête d'un réseau social professionnel, *u24*, que certains comparent à LinkedIn.

Amnesty International a par ailleurs fait savoir qu'elle était préoccupée par l'aspect discriminatoire du processus de sélection des candidats aux élections en Iran. Les candidats peuvent être disqualifiés pour différentes raisons, dont leur appartenance ethnique, leurs convictions religieuses, leurs opinions politiques et leur niveau d'études.

Complément d'information

Selon certaines informations, le 28 janvier 2012, Abbas Ali Kadkhodaei, porte-parole du Conseil des gardiens, l'organe chargé de superviser les élections, a déclaré que 2 700 des 4 877 candidats aux 290 sièges parlementaires avaient été approuvés par le Conseil, et que ceux qui n'avaient pas été retenus avaient tout de même le droit de former un recours contre cette décision. La liste définitive des candidatures approuvées devrait être finalisée d'ici le 11 février 2012. En 2008, près de 7 200 personnes ont fait état aux autorités de leur intention de participer aux élections ; environ 1 700 ont été disqualifiées.

(Suite de la page 8) **Déclaration publique d'Amnesty International**

En tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), l'Iran est tenu de respecter et de garantir à tous les individus se trouvant sur leur territoire les droits reconnus dans le Pacte, sans distinction aucune, notamment « de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ». Ainsi que le dispose l'article 25 : « Tout citoyen a le droit et la possibilité, [...] [d]e voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal et au scrutin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs. »

En novembre 2011, le Comité des droits de l'homme des Nations unies, qui surveille la mise en œuvre du PIDCP, a fait état de sa préoccupation à propos des restrictions des droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion en Iran, et de la participation à la conduite des affaires publiques.

Dans ses observations finales, le Comité a déploré la fermeture de plusieurs journaux et de l'Association des journalistes iraniens, l'arrestation de journalistes, de rédacteurs en chef, de réalisateurs et de professionnels des médias, la surveillance de l'utilisation et des contenus d'Internet, le blocage des sites web qui présentent des nouvelles et des analyses politiques, le ralentissement de la vitesse de transmission sur Internet et le brouillage des émissions diffusées par satellite depuis l'étranger, constatés en particulier depuis les élections présidentielles de 2009.

Il a exhorté les autorités à faire en sorte que les journalistes puissent exercer leur profession sans craindre d'être traduits devant les tribunaux et de « libérer les journalistes emprisonnés [arbitrairement], les réhabiliter et leur assurer une réparation judiciaire effective et une indemnisation » et faire en sorte que la surveillance de l'utilisation d'Internet n'entraîne pas de violation du droit à la liberté d'expression et du droit à la protection de la vie privée.

Le Comité s'est également dit préoccupé par les critères d'enregistrement pour la participation aux campagnes électorales, ainsi que par la possibilité pour le Conseil des gardiens de s'opposer à la candidature de certains à la députation.

Le Comité a aussi exprimé son inquiétude à propos des élections présidentielles en 2009, notamment au sujet du fait que les observateurs internationaux n'ont pas été autorisés à se rendre sur place pour les résultats du scrutin, que les signaux des téléphones portables et l'accès aux réseaux sociaux et aux sites Internet de l'opposition ont été bloqués, que des militants politiques, des personnes appartenant à des minorités religieuses ou ethniques, des étudiants, des syndicalistes et des militantes en faveur des droits des femmes ont été harcelés et arrêtés arbitrairement.

Le Comité a par ailleurs noté avec préoccupation l'arrestation en février 2011 de dizaines de membres de l'opposition ainsi que la dissolution par décision de justice de deux partis politiques réformistes. Le Comité a engagé les autorités iraniennes à modifier la loi sur les élections et à « prendre les mesures voulues pour que les élections se déroulent librement et d'une manière transparente et pleinement conforme au Pacte, notamment en instituant une commission indépendante de surveillance des élections. »

Libérer tous les prisonniers politiques !





Appel à participer à une caisse de solidarité contre la répression syndicale en Iran

Les syndicalistes inculpés et leurs familles ont maintenant besoin de notre soutien !

En Iran la répression est toujours de plus en plus forte. Répondons par la solidarité, qui est un moteur essentiel de la lutte que chaque contribution aidera à faire exister. Une *caisse de solidarité* vient de se créer **et vous pouvez y participer !**

Face à la multiplication et accélération des répressions syndicales en Iran par le régime (emprisonnements, licenciements, salaires impayés et également grèves, manifestations, émeutes, occupations et etc.) les familles des militants syndicaux emprisonnés sont les premiers victimes des politiques de régime anti travailleurs de la République Islamique d'Iran. Le pouvoir ne peut répondre que par une répression de plus en plus forte à l'encontre des manifestants ou des militants syndicaux et politiques : provocations, répressions, violences policières, inculpations, procès et condamnations.

Face à cette situation très alarmante il n'est seulement logique mais nos de devoirs de ne pas laisser tomber les personnes qui subissent cette répression et ses conséquences. C'est pourquoi, Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran s'est mise en place une **Caisse de Solidarité** pour aider les syndicalistes iraniens emprisonnés et leurs familles en difficultés.

Son fonctionnement s'effectue, sur le modèle des caisses de grève, de façon mutuelle et transparente avec les collectifs qui se sont déjà coltiné les conséquences de la répression en Iran. Il n'est pas question de supplanter les collectifs, mais de leur apporter une aide matérielle et leur permettre ainsi de consacrer plus de temps à l'organisation d'actions contre la répression.

Un compte spécial « **Caisse de Solidarité** » vient d'être ouvert sous la responsabilité de l'association SSTI. La SSTI est une association loi 1901 dont le but est de faire écho dans le monde de la lutte de travailleurs en Iran. Ce compte est alimenté par des prélèvements automatiques et des versements occasionnels. Un rapport d'activités et un reçu pour les impôts est envoyé à chaque personne qui en fait la demande.

La répression sera toujours plus forte si la solidarité reste divisée.

La solidarité est un moteur essentiel de la lutte que chaque contribution, aussi petite soit elle, aidera à faire exister.



BULLETIN DE RÉPONSE

A retourner à SSTI, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris

Je fais un don spécial de euros à la Caisse de Solidarité

Règlement par chèque bancaire (à l'ordre de SSTI), ou virement postal mandat international.

Je choisis le prélèvement automatique et je remplis le formulaire ci dessous.

Prénom : Nom :

Adresse complète :

Tél, mail : Organisme (facultatif) :

FORMULAIRE DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Je choisis la périodicité des prélèvements	<input type="checkbox"/> mois	<input type="checkbox"/> trimestre	<input type="checkbox"/> année
Je donne à Survie à chaque échéance :			
<input type="checkbox"/> 5 €, <input type="checkbox"/> 15 €, <input type="checkbox"/> 52 €, <input type="checkbox"/> Autre montant,€ +€ à l'association "Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran"			
Soit un total " don " de :			
	<input type="checkbox"/>€	<input type="checkbox"/>€	<input type="checkbox"/>€
Je m'abonne à Echo d'Iran :			
France :	<input type="checkbox"/> 2 €	<input type="checkbox"/> 5 €	<input type="checkbox"/> 15 €
Étranger :	<input type="checkbox"/> 3 €	<input type="checkbox"/> 8 €	<input type="checkbox"/> 25 €
Montant total prélevé à chaque échéance :			
€€€

Autorisation de prélèvement :

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous.

En cas de litige sur mon compte, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

1. Merci de réécrire à vos coordonnées complètes

2. Indiquez les coordonnées de l'établissement qui tient votre compte.

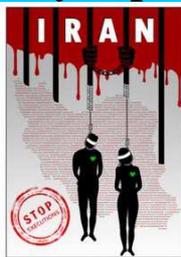
3. Remplissez grâce aux informations figurant sur votre RIP, RIB ou RICE

Organisme créancier SSTI - 266 av. Daumesnil - 75012 Paris	
1. Titulaire du compte à débiter :	
NOM, Prénom.....	
Adresse.....	
Code Postal	Ville.....
2. Nom et adresse de l'établissement bancaire du débiteur :	
Etablissement.....	
Adresse.....	
Code Postal	Ville.....
3. Compte à débiter	
Code Etablissement	Code Guichet
N° de compte	CE
Date :	Signature :

N'oubliez pas de dater et signer l'autorisation de prélèvement et de nous joindre un Relevé d'Identité Postal (RIP) ou bancaire (RIB)

Prisonniers politiques en danger imminent Montée sans précédente de nombre d'exécution

Terroriser la population, seul moyen pour le régime à sortir de sa crise



Iran: plus de 75 pendaisons depuis le début de cette année

Le chiffre paraît hallucinant. Depuis le début de l'année, plus de 75 personnes ont été pendues en Iran. Selon le régime iranien la plupart auraient été condamnées pour des trafics de drogues. Mais des organisations soulignent que plusieurs exécutions au moins ont concerné des militants des droits de l'Homme. Ces chiffres sont mis en lumière par les organisations de la société civile

L'Iran est l'un des pays où se déroulent le plus grand nombre d'exécutions dans le monde, et le régime vient de battre un nouveau record dans sa violence effrénée en exécutant au moins 25 personnes en une semaine, au moins 6 pendaisons publiques.

L'Iran se classe deuxième derrière la Chine pour le nombre d'exécutions menées chaque année. Les autorités iraniennes ne fournissent aucune statistique concernant le nombre d'exécutions annuelles, ni aucune information sur les personnes condamnées à mort. Il semble qu'elles dissimulent délibérément les informations sur l'ampleur des exécutions.

Exécutions rapportées en Iran	
Depuis Janvier (2012)	75
L'année dernière (2011)	639
En 2010	345
En 2009	419
En 2008	406
En 2007	468



Je désire être informé-e des initiatives de *Solidarité avec les Travailleurs en Iran* (SSTI)

Je décide d'être affilié-e à SSTI

Prénom et nom (organisation) _____

Adresse _____

Téléphone, courrier électronique _____

Renvoyer à: *Solidarités Socialiste avec les Travailleurs en Iran*

Adresse : S.S.T.I, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris

<http://www.iran-echo.com>

E-mail: sstiran@yahoo.fr